Huitième année. — N° 327 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 28 NOVEMBRE 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.

Les Femmes et la Guerre

Voici dix ans que je fais une campagne dans la presse pour l'utilisation des femmes dans l'armée. Lorsque j'ai, pour la première fois, en 1905, posé la question, je heurtais les préjugés et la routine. Le danger de la guerre paraissait alors utopique, et dans les familles bourgeoises on s'alarma à l'idée que des jeunes filles puissent approcher les soldats, même de loin, pour servir dans les bureaux ou l'Intendance.

Les pacifistes me disaient : Il y a comme cela bien assez d'hommes astreints aux obligations militaires, sans y ajouter encore les femmes!

Des femmes protestèrent : Mais nous avons la charge de la maternité qui est équivalente à ce devoir!

Toutes ces raisons étaient bonnes *in abstracto*; mais elles ne tenaient pas compte de la réalité impérieuse. La guerre est devenue une tragique expérience qu'il nous a fallu accepter et poursuivre. Et alors on n'a pas eu trop de tous les hommes valides, de tous les concours féminins. Et l'on n'a plus trouvé qu'il fût inconvenant que des femmes se fissent les affectueuses servantes de nos pitoyables blessés. Et ces femmes ne se demandaient plus si, en droit, elles étaient déchargées par la maternité de tout autre devoir envers la patrie.

Je dois dire que dernièrement, lorsque le danger est devenu plus menaçant que jamais, des femmes ont repris mon idée; Mme Dieulafoy l'a faite sienne pour la défendre, des bonnes volontés se sont offertes au gouvernement et... la guerre est venue.

Certes les femmes se sont dévouées et leur bonne volonté a été partout admirable. Mais qui soutiendrait que leur aide n'eût été plus efficace si on l'avait préparée et étendue à autre chose qu'à soigner des blessés, besogne capitale, mais non la seule qui s'offrit à leur activité?

Il est temps encore. La guerre ne s'annonce pas comme brève; et, soit que l'on ait en vue les opérations militaires, soit que l'on considère la vie civile, qui à vrai dire soutient l'autre, l'aide féminine peut être immense.

A la guerre d'abord. Parmi les hommes que l'on appelle pittoresquement et souvent avec quelque injustice des « embusqués », on compte des techniciens qu'il ne serait pas facile de remplacer au pied levé. Mais les femmes pourraient remplir la plupart des emplois.

Croyez-vous que les sténo-dactylographes ne feraient pas de bonnes secrétaires, que, d'une manière générale, dans les dépôts et les bureaux militaires tous les travaux administratifs de comptabilité et autres ne pourraient pas être exécutés par des femmes? Elles ne connaissent pas la paperasserie militaire, dira-t-on, sans doute : mais nos conscrits ne connaissent pas davantage le maniement du fusil ni la technique de la bataille. On le leur apprend en deux mois avant de les mener au front. Dans un temps égal on façonnerait des employées militaires; ainsi tous les services de l'intendance et de la trésorerie pourraient passer aux mains des femmes, après un stage convenable.

Mais c'est encore dans la vie civile que les femmes pourraient rendre les plus grands services et par là contribuer à la défense nationale. Il y a 2 ou 3 millions d'hommes à l'armée. C'est beaucoup sans doute, et de ce fait la diminution de la force économique est grande, étant donné que ce sont les plus valides dans toutes les corporations qui sont pris : mais en regard de la population restante c'est peu. Il reste encore des millions d'hommes compétents, dans toutes les professions; et ils forment un cadre où l'on peut admettre des femmes qui, elles, sont toutes disponibles. Quelles forces inexploitées! Et si l'on avait prévu une mobilisation féminine, on aurait pu continuer la vie économique du pays sans à-coup.

Voyez ce qui s'est passé dans certaines corporations. Les Compagnies de Transports ont pris, du jour au lendemain, les femmes de leurs employés comme receveurs de tramways, et qui s'aperçoit aujourd'hui du changement? Est-ce que dans les chemins de fer, les Postes et la plupart des industries, les femmes des mobilisés n'auraient pas pu agir de même et occuper beaucoup d'emplois? Certes, on n'improvise pas un ouvrier électricien du jour au lendemain, mais une femme peut, en deux mois, faire bien des travaux de cet ordre, surtout si elle est adjointe à un ouvrier capable. Est-ce que les paysannes ne peuvent pas faire presque tout le travail des paysans, et les couturières plus ou moins tout le travail des tailleurs? Certes, il est des besognes plus pénibles et qu'on hésiterait à confier à des femmes. Encore une femme qui, à la campagne, laboure, pourrait bien aider à un service de livraisons.

Dès le premier jour de la mobilisation, l'asile de Villejuif a été privé de ses gardiens. Il était question depuis longtemps de mettre des infirmières dans certains quartiers d'hommes. On étudiait, on discutait, on hésitait. Puis brusquement, il a fallu soigner des centaines d'aliénés privés de leurs gardiens. Nous avons placé des infirmières dans les quartiers d'hommes, et tout s'est bien passé et se passe bien. Si je cite cet exemple, c'est qu'il montre combien la femme peut s'adapter à un emploi où il existe du danger et où la force physique de l'homme paraît nécessaire.

La femme — je l'ai toujours soutenu — est plus ou moins apte à faire tous les travaux masculins; je veux dire par là, que dans le sexe féminin il y a des individus aptes à toutes les besognes. Les Russes, les Monténégrines, ont même prouvé que la femme — qui chasse — peut faire un soldat. Il est donc illogique de la croire incapable d'être employée dans une usine électrique ou comme détaillante de boucherie.

La vérité, c'est que le préjugé est encore le principal obstacle à l'utilisation de la femme. Un exemple typique est aujourd'hui fourni par le service de santé. Les formations sanitaires n'admettent pas des infirmières qui sont reléguées dans des établissements auxiliaires. Or, dans beaucoup d'hôpitaux et même d'ambulances éloignés de la ligne de feu, les femmes — et il ne manquerait pas de volontaires — pourraient avec avantage remplacer ou tout au moins aider les soldats chargés seuls des secours médicaux. Et même pour les soins de force, il y a des femmes qui vaudraient mieux que certains hommes malingres, vieillis ou fatigués qu'on recrute aujourd'hui.

La guerre est une rude école de la vie : elle doit révéler à tous ce que la femme vaut et quelle aide puissante elle peut apporter partout à la nation.

D^r Toulouse.

QUELQUES AVIS
SUR LES
Françaises et "La Française"

Voici deux nouvelles approbations qui nous sont arrivées trop tard pour paraître dans notre dernier numéro :

Je vous réponds bien tard et je m'en excuse. Je suis cependant de tout cœur avec vous, et j'approuve bien vivement le plan que se trace *La Française*. La femme peut beaucoup pour son pays en temps de guerre. Et je craindrais de montrer une trop haute opinion de notre sexe, en disant tout ce que je crois de l'importance de son rôle moral. Le courage moral des mères, des épouses, des fiancées, des sœurs, des filles de soldats, leur confiance dans le succès de notre bonne cause, leur indomptable foi doivent autant que leur activité matérielle, et plus peut-être, aider au salut de la Patrie, à son triomphe final.

La Française sera l'organe de cette force morale, et suggérera les dévouements matériels. J'applaudis vivement à sa tâche.

Croyez, ma chère confrère, pour vous et pour votre vaillant journal, à mon entière sympathie.

Daniel Lesueur.

Oui, certes, on ne peut qu'applaudir et encourager une œuvre telle que la vôtre.

C'est de tout cœur que je vous adresse mes meilleurs vœux et l'assurance de toute ma sympathie.

Générale Michel,
Présidente d'honneur de l'Office central d'Assistance infantile et maternelle.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Une lettre de M^me^ Macherez

Nous n'avons pas à présenter ici Mme Macherez, « maire de Soissons » dont tous les journaux ont célébré le courage, l'énergie et les capacités administratives. La presse ayant récemment publié un appel de Mme Macherez en faveur des populations de Soissons et des environs, dépouillées par l'invasion, ruinées par le bombardement; Mme Marya Chéliga, l'éminente féministe, qui a fondé et présidé entre autres œuvres cette touchante « assistance morale indépendante » aux vieillards, a eu l'idée d'écrire à Mme Macherez pour lui demander de préciser le genre de secours qui lui serait le plus utile. Voici la réponse que nous communique Mme Marya Chéliga.

Soissons, le 19 novembre 1914.
Croix rouge française
Association des Dames françaises
COMITÉ DE SOISSONS

Madame,

Je vous remercie bien vivement des aimables compliments que vous m'avez envoyés au nom de votre Comité. J'ai fait mon devoir et suis heureuse d'avoir pu être utile à mon pays.

Vous voulez bien me demander ce qui serait nécessaire à la population si éprouvée de Soissons. Pour les soldats, il nous manque chemises de flanelle et caleçons. Puis pour habiller nos malheureuses femmes et leurs enfants, des étoffes et de la laine, qui seront converties en vêtements chauds par l'ouvroir que j'ai organisé pour réunir chaque jour 88 fillettes, qui viennent bien gentiment travailler puisqu'elles ne peuvent pas aller en classe.

Pour notre « Goutte de lait », nous sommes à court d'argent pour payer le lait qui devenant de plus en plus difficile à trouver à cause du froid, sera obligé d'être remplacé par du lait concentré, du lait Eleska, etc. Tout cela coûte cher pour un pays si douloureusement éprouvé.

Je joins une petite note; en vous priant de nous aider et aussi de faire remettre rue Gaillon, 12, à l'Association des Dames Françaises, les dons généreux que vous recevrez.

Je vous envoie Madame, pour votre Comité et pour vous, l'expression de ma reconnaissance et mes meilleurs compliments.

J. MACHEREZ
Présidente du Comité des Dames Françaises et du Comité de la Goutte de lait.

Les offrandes en argent ou en nature seront envoyées 12 rue Gaillon, Association des Dames Françaises, et remis pour Mme Macherez à M. Marc Fialon, délégué aux avant-postes, qui les apportera à Soissons on si on le préfère il les fera prendre sur un avis du Comité d'Assistance Morale Indépendante, 3 bis, rue Emile Allez, Paris, au siège de cette œuvre.

La Française en publiant cet appel espère que ses lecteurs l'entendront. Nos ouvroirs parisiens, toutes nos sociétés féminines ou féministes se feront certainement un devoir, si peu qu'elles puissent faire, de témoigner à Mme Macherez, la reconnaissance que toutes les Françaises lui doivent pour les services qu'elle a rendus et rend encore à la France et le prestige dont elle pare tout son sexe.

"La Fançaise" publiée au Profit des Femmes sans Travail

Nous avons signalé dans notre dernier numéro que la publication de *La Française*, permettait à des femmes typographes qui chômaient depuis la guerre de retrouver leur gagne-pain. L'idée nous est venue que notre journal pourrait essayer de servir plus largement la cause du travail féminin, non seulement par ses campagnes en faveur de cette cause, mais d'une manière effective. Nous nous proposons de créer des ateliers d'apprentissage pour divers métiers lucratifs, dans lesquels, après la guerre, quand la vie reprendra bien des ouvriers manqueront, hélas! Ces ateliers fonctionneront de la même façon que les ouvroirs c'est-à-dire que les apprenties, jeunes filles ou femmes, recevront un modeste salaire pour quelques heures de travail chaque jour.

Le montant des recettes de *La Française* abonnements, vente au numéro, souscriptions, etc., dépassant ses frais, réduits en ce moment au minimum, sera affecté à l'entretien de ces ateliers.

Nous espérons aussi que des souscriptions spéciales en leur faveur nous seront adressées. Nous possédons nos abonnés le savent une petite réserve qui avait été constituée par leurs souscriptions en vue de former une caisse de secours pour les femmes victimes des grèves. Peut être nous sera-t-il permis d'affecter cette somme à l'aide des femmes victimes du chômage.

Nous donnerons dans le prochain numéro de plus amples détails sur notre projet.

Nous appelons tous les conseils, toutes les observations, tous les concours qui pourraient servir sa réalisation.

Et nous signalons à tous nos amis un excellent et facile moyen de travailler à former les ressources qui nous sont nécessaires. C'est de se joindre à nos quelques dévouées collaboratrices qui ont entrepris de vendre *La Française* dans les réunions, dans les rues, dans tous les endroits publics. Elles ont rencontré l'accueil le plus encourageant, certains passants payant le numéro bien au delà de son prix. Mais il faudrait, pour que le résultat prenne une réelle importance, beaucoup, beaucoup de vendeurs et de vendeuses. La seule formalité à remplir, est de se munir à la préfecture de police d'un permis de colportage qui s'obtient sans peine et qui est délivré gratuitement. Nous prions nos amis qui voudraient nous aider dans ces ventes de se procurer ce permis et de venir s'entendre avec nous les jours de secrétariat lundi, mercredi, vendredi de 3 heures à 6 heures, de préférence le mercredi.

Le Travail des Femmes et le Secours de Chômage

L'article paru dans notre dernier numéro à propos du secours de chômage utilisé pour la confection du trousseau des soldats nous a valu, entre autres, deux lettres tout opposées. L'éminente Mme Isabelle Bogelot nous écrit :

« Je suis tout à fait avec vous, car il est mauvais, très mauvais, de donner des secours sans rien réclamer en échange. C'est avilissant à tous égards. Au début, on alla au plus pressé. Mais il n'eût pas fallu établir ce secours comme obligatoire et régulier. Il faut revenir sur cette mesure, maintenant que le calme est rentré dans nos esprits. »

En revanche, une inconnue, qui ne dit pas son nom, proteste avec abondance et véhémence contre l'initiative que nous préconisions. Il s'agissait, je le rappelle, d'une tentative de M. le D^r^ Bouillet, maire du XVI^e^ arrondissement.

M. Bouillet, par voie d'affiches et de circulaires, a appelé tout particulièrement ses administrées qui touchent le secours de chômage, à travailler soit dans les ouvroirs, soit chez elles, deux ou trois heures chaque jour à des effets destinés aux soldats. Le travail à domicile leur est préparé et remis à la mairie. Et on leur donnait à entendre que faute de répondre à cet appel, le secours de chômage pourrait leur être retiré. Mon anonyme, qui signe « Une vigie amateur », nous crie casse-cou. Elle soupçonne que *La Française* verse dans l'exploitation du travail des femmes. Elle s'indigne que l'on ose demander à une femme un peu de travail quand on lui offre un gain. La femme n'a-t-elle point assez à faire dans son ménage, sans qu'on y ajoute rien! Et s'il lui plaît de se tourner les pouces, n'en a-t-elle pas le droit, attendu que son mari se bat pour la patrie. Ce mari, quand il reviendra, sera tellement scandalisé qu'on ait osé demander à sa femme de lui tricoter des chaussettes dont on fournissait la laine, qu'il fera sûrement une révolution!

Hélas! voilà comment on risque d'être compris lorsqu'on s'adresse au public. Et d'abord nous parlions chômage, et notre Vigie a entendu allocation militaire. Ce n'est pas la même chose. Si des femmes qui touchent l'allocation militaire jugent qu'elles peuvent bénéficier de ce secours sans se croire moralement tenues à faire, elles aussi, un effort pour le service du pays, c'est admissible en certains cas. L'allocation remplace pour elles, pour leur famille, le gain du père mobilisé; et surtout, si elles ont de nombreux enfants, on peut les tenir quittes du reste. Beaucoup pourtant qui n'ont pas d'enfants, ou dont les enfants sont grands ou placés par des œuvres, ont du temps inemployé par leur ménage. La preuve en est que les ouvroirs payants se voient obligés d'en refuser chaque jour, afin d'accueillir celles qui ne touchent aucun secours. Mais, encore une fois, nous n'avons pas parlé de l'allocation militaire. La mesure en question visait seulement et vise toujours l'allocation de chômage.

Une chômeuse, comme un chômeur, c'est quelqu'un qui d'ordinaire exerce un état. S'ils se trouvent sans ressources, c'est qu'ils sont sans travail; et logiquement, pour leur rendre leurs ressources, il faudrait leur donner du travail. Dans la surprise des premiers moments de la guerre, on n'a pas vu qu'il serait possible d'organiser un nouveau mouvement de travail qui suppléerait au mouvement normal. La Ville de Paris a décidé de donner simplement un secours gratuit aux chômeurs. On n'a pas tardé à reconnaître là un danger, lorsqu'on a vu des hommes préférer leurs vingt-cinq sous gagnés sans rien faire aux sept francs que leur eussent rapportés les travaux de terrassement du camp retranché de Paris, pour lequel on manquait d'ouvriers. Dès l'origine, des réclamations furent adressées au ministère du Travail, pour que le secours de chômage fût transformé en bons de travail, Il faudra bien en venir là. Mais on n'y vient pas vite.

Et c'est pourqdoi le maire du XVI^e^ arrondissement qui, un des premiers, avait réclamé au ministère le système des bons, fait, en attendant qu'ils soient institués, un premier effort pour tourner le secours de chômage au profit du travail, Ce sera l'honneur des femmes de l'avoir compris et de montrer qu'elles n'ont pas besoin d'être contraintes pour faire leur devoir. Et l'on peut, dès maintenant, prévoir que ce système, tout en atténuant pour un quartier le mal causé par le secours gratuit de chômage, conduira vers sa transformation générale en assistance régulière par le travail.

Jane Misme.

Les Héroïnes du Jour

UNE PARLEMENTAIRE

N..., petite localité de la région de Senlis, ne dut son salut qu'au courage et à la présence d'esprit d'une femme.

Aux approches de l'ennemi, le maire, prudemment, était allé mettre « ses filles en sûreté; on ne l'avait pas revu. La plus grande partie de la population suivit l'exemple du premier magistrat. Quelques personnes cependant restèrent. Parmi elles, le receveur de l'enregistrement dont la femme Mme L..., d'origine alsacienne, parlait couramment, l'allemand.

Les ennemis entrèrent à N... en grand tumulte. Une à une, ils venaient de trouver les bornes-fontaines à sec. Or, on sait que, de ces cas-là, le ressentiment germain excelle à faire une provocation. Qu'allait-il se passer? Le général descendit, fulminant, à la mairie. « Où est le maire? Où sont les conseillers municipaux? Où est la population?» Autant de questions auxquelles on n'osait répondre Enfin, quelqu'un songea à aller chercher Mme L... Tout de suite, on perçut une détente dans l'allure impérieuse du chef étranger quand il s'entendit répondre dans sa propre langue.

— Pourquoi la population civile a-t-elle quitté la ville? fut sa première question.

Mme L... ne se troubla pas. Froidement, elle répliqua :

— Vous devez le savoir, général, mieux que personne.

— Comment cela?

— Certes, fit hardiment cette femme brave en regardant en face le maître du jour, vous n'ignorez pas ce dont on accuse vos soldats; alors...

Le général eut l'air contrarié.

— Mais le maire? fit-il.

— Le maire a deux jeunes filles, général.

L'officier supérieur n'insista pas, cette fois, il avait compris, il hésita un peu, prit son parti et dit, avec quelque chose comme de la noblesse :

— Madame, nous vous montrerons que nous ne sommes pas des sauvages, et la ville sera respectée si aucun acte d'hostilité n'est commis contre nous.

Le chef teuton mit quelque coquetterie à tenir la parole qu'il avait donnée à Mme L... La Ville fut pillée et dépouillée, surtout de ses victuailles, mais là se bornèrent les dégâts et, au bout de quatre ou cinq jours la bataille de la Marne ayant eu lieu, le dernier casque à pointe disparaissait.

Quant à l'héroïne de cette histoire, elle se défend avec la dernière énergie d'avoir rien fait d'extraordinaire et n'admet point qu'on lui dise que son tranquille et ferme courage a très probablement sauvé la ville et tant de précieuses existences. Mme L... a l'héroïsme modeste et presque étonné.

Odette Bussard.

LES FEMMES A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Voici quelques uns des noms que nous retrouvons dans les ordres de l'armée, depuis le début de la guerre. Nous compléterons cette liste ultérieurement.

— **Mmes Rigarel, Collet, Rémy, Maillard-Rickler et Gartener**, religieuses de Saint Charles de Nancy, ont, depuis le 24 août, sous un feu incessant et meurtrier, donné dans leur établissement asile à environ mille blessés, leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné le village; ce personnel a, en outre, accueilli chaque jour de très nombreux soldats de passage, auxquels il a servi tous les aliments nécessaires.

— **Mlle Marguerite Cuny**, **Mlle Bertrand**. Pendant l'attaque et le bombardement d'une ville, ont secondé avec la plus grande vaillance le médecin-chef de l'hospice militarisé et donné avec un zèle inlassable leurs soins à de nombreux blessés. — Ordre du 26 septembre 1914 (*Journal officiel* du 8 octobre).

— **Mlle Marie Pierron** a fait preuve du plus grand dévouement et du plus beau courage, en allant elle-même chercher dans les bois des blessés signalés comme disparus, en organisant et dirigeant leur transport, malgré la proximité immédiate de l'ennemi et en passant la nuit à les soigner et à les panser. — Ordre du 24 octobre 1914 (*Journal officiel* du 13 novembre).

— **Mlle Emilie Duvinage**, intérimaire des Postes et Télégraphes, vient d'être citée à l'ordre du jour de l'armée. Après le départ prématuré de la receveuse de son bureau, elle n'a quitté son poste que deux jours après, en même temps que les télégraphistes militaires, sous le feu de l'attaque des Allemands qui ont occupé le village une demi heure après, et a rejoint son poste quatre jours après, en même temps que les premiers éléments français rentraient.

Activité féminine à l'Étranger

Une Hongroise songe à la Paix
Ce que les Anglaises, les Françaises et les Danoises répondent

Mme Rosika Schwimmer, féministe hongroise, a fait un appel aux Etats-Unis pour l'établissement d'un Comité d'arbitrage qui devrait, d'après elle, siéger en Norvège; elle demande aux femmes de tous les pays de soutenir cette tentative. Mrs. Fawcett, présidente de l'Union nationale des Sociétés suffragistes anglaises, et Mme Elisa Munch, du Danemark, signalent expressément à *Jus Suffragii* qu'il leur est impossible de s'associer à cette démarche.

Une telle initiative ne pourrait venir raisonnablement, et être acceptée par les femmes de tous les pays, que si elle provenait d'un pays neutre. Il paraît impossible que des femmes françaises, anglaises ou belges, s'associent à une mesure prise par une personne, si estimable et sympathique soit-elle, appartenant à une nation ennemie. Nous pensons, probablement d'accord avec nos alliées, que les femmes et les pacifistes d'Autriche et d'Allemagne auraient dû s'y prendre plus tôt, et employer toute leur énergie et leur influence à empêcher leurs gouvernements de lancer l'Europe dans l'effroyable boucherie actuelle. La regrettée Bertha de Suttner, quoique Autrichienne, n'eût probablement pas attendu, pour blâmer son pays initiateur du carnage, que deux millions de jeunes hommes soient massacrés ou mutilés, la Belgique et une partie de la France à feu et à sang, des œuvres d'anéanties, des milliers de familles ruinées et sans abri. Enfin, en admettant qu'un arbitrage puisse être accepté aujourd'hui, il

faudrait choisir un pays neutre dont l'opinion soit absolument désintéressée, c'est-à-dire situé hors d'Europe ; la Norvège paraît, à ce point de vue, inacceptable.

ÉCHOS

Toute la France a célébré, le jour de sa fête, la reine Elisabeth de Belgique. A Paris, citons parmi les plus purs hommages un « Livre blanc » sur lequel des fillettes seules ont été admises à signer, et les vers suivants, de Théodore Botrel, qui ont été télégraphiés à la reine des Belges :

Bleue *ainsi que le ciel léger de notre France,*
Blanche *ainsi que le cœur de nos enfants pieux,*
Rouge *ainsi que le sang de nos Morts glorieux,*
Trois fleurs, d'Amour, d'Espoir et de Reconnaissance,
Sont écloses, pour Vous, dans nos cœurs anxieux.

***

A propos du discours prononcé le 10 du courant à l'ouverture du Parlement par la grande-duchesse de Luxembourg, le *Standard* écrit :

« La hardiesse avec laquelle cette jeune fille de vingt ans continue à défier Guillaume II, fait vraiment du bien au cœur. Au moment de l'invasion du duché par les hordes allemandes, la grande-duchesse, on s'en souvient, protesta en mettant son automobile en travers du pont, pour empêcher les Allemands de passer. Elle fut rudoyée et forcée de rentrer dans son château, pendant que les Allemands se saisissaient des ministères. Quelque temps après, on l'interna dans un château près de Nuremberg. Mais les fonctionnaires et la population du duché refusèrent de continuer la vie du pays tant qu'ils ne recevraient pas d'ordres de leur souveraine. Mis en face de cette impasse, les Allemands se décidèrent à renvoyer la jeune grande duchesse à Luxembourg. »

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

LES PETITS ENFANTS A LA GUERRE

Une jeune femme, accompagnée de deux enfants dont l'aîné n'a pas six, ans monte péniblement l'escalier de la mairie ; la difformité de sa taille accuse une troisième maternité prochaine. Une dame, qui s'est faite employée bénévole d'un service public pour le temps de la guerre, vient à sa rencontre et la fait pénétrer dans une pièce où l'on reçoit toutes les femmes dans le même cas :

— C'est pour le mois prochain.

Où ira-t-elle ? Qui la soignera, vêtira le nouveau-né ? prendra soin des deux aînés ? Elle n'en sait rien. Elle vient ici pour se renseigner, au hasard, parce qu'on lui a dit que des dames s'occupent des femmes enceintes. Son mari est mobilisé, elle touche l'allocation militaire : 1 fr. 25 pour elle et 0,50 par enfant. Quarante-cinq sous par jour pour tous les frais qu'entraîne la mise au monde d'un petit... Grand Dieu ! pas une âme de française n'aurait enduré cela. Dès les premiers jours de la guerre on a pensé à ces pauvres femmes-là. Pendant que les jeunes papas s'exposent à la mort, on sauvegarde avec pitié les vies à venir. Depuis des semaines nous avons subi ou partagé bien des douleurs, mais nous avons pu voir cette chose consolante : *L'Office central d'Assistance Maternelle et Infantile.*

Pour le fonctionnement de cette œuvre il fallait que des mères de famille missent leur expérience à son service : spontanément les femmes de cœur sont venues s'offrir et l'on a pu établir dans chaque arrondissement une permanence qui fait les démarches nécessaires et aplanit les difficultés aux mères nécessiteuses. Nous voici dans une de celles où le service fonctionne pleinement à la mairie :

On a accroché hâtivement une pancarte indicatrice à la porte d'un bureau, dans le coin le plus paisible car les femmes qui sollicitent en cet état ont besoin de n'être pas bousculées. Parmi les dames du bureau : Mme L. W... dont l'inépuisable bonté est connue de tout l'arrondissement, Mme B.. et Mme J. M... qui touchent de près à ce journal. L'une de ces dames a fait asseoir auprès d'elle la pauvre femme, et doucement, avec une extrême bienveillance, elle l'interroge. Elle inscrit au fur et à mesure les réponses sur une fiche, et s'inquiète de l'inconfort, des soucis, de tout ce qui peut rendre plus pénible la situation de cette femme. Et les conseils d'hygiène, de repos, de soins aux enfants aînés sont donnés avec une clairvoyance et une mansuétude fraternelles. Il n'y a plus ici deux créatures d'extraction et de mentalités différentes; entre l'intellectuelle et la ménagère les barrières sont renversées, la bonté de l'une et la confiance de l'autre les unissent par leurs plus beaux titres : mères et Françaises :

— Faites vous partie de la Mutualité Maternelle ? Non. Et le siège de l'œuvre est bien loin de chez vous. Alors, signez ici votre demande ; tous les secours possibles vous les aurez... oui, en argent et aussi la layette et le berceau. Désirez-vous accoucher chez vous ou aller dans une Maternité ?

La femme ne sait pas ; chez elle, elle n'aurait pas de garde ; et puis la mauvaise saison, le feu, la lumière qui coûtent. Mais, si elle va à la Maternité, qu'est-ce qu'elle fera de ses aînés ?... Le Dépôt de l'Assistance publique les garde, on le lui a dit. Mais elle en a peur pour ses petits, bien plus encore qu'elle ne redoute pour elle l'hôpital. L'hôpital ! Songez que sans l'absence du mari, sans le chômage, avec le gain de l'homme, son propre gain sur lequel on aurait épargné d'avance, la jeune mère, qui jamais n'a sollicité nulle part aucun secours, n'aurait maintenant encore rien demandé à personne et aurait mis son petit au monde dans sa maison !...

Il n'y a pas que le Dépôt. Il s'est fondé des « nids », de « petits foyers maternels » ; et aussi des femmes sans enfants s'offrent à garder chez elles ceux des mères anxieuses. Les aînés seront tendrement soignés. La maman se rassure.

Elle n'aura pas besoin d'aller à l'autre bout de Paris pour se faire inscrire à la Maternité : les « Crèches Parisiennes », là, tout près, l'inscriront et lui donneront les certificats utiles. Elle aura tous les médicaments gratuitement ; et dès les premières douleurs, elle peut envoyer une voisine prévenir la mairie, qui la fera transporter, à toute heure du jour ou de la nuit, dans une voiture confortable, jusqu'à la Maternité.

Quoi encore ?... La layette ? Elle sera suffisante... Il y a aussi que les aînés n'ont pas de tabliers ni de chaussures, ceci c'est l'affaire de l'œuvre du vestiaire de l'arrondissement : on donnera pour eux, en les plaçant, un bon de vestiaire...

Le visage de la maman s'éclaire ; elle remercie, elle s'en va contente. En voici une autre qui vient à son tour conter des misères. Celle-ci est dans un si pitoyable état de fatigue que la vie du futur bébé donne des inquiétudes. On va tout de suite envoyer la mère, pour qu'elle reprenne des forces, dans un asile de repos ; de préférence aux asiles publics, on la mettra dans un de ces intimes refuges qui se sont créés pour la guerre. Après la naissance elle ira se remettre dans une maison de convalescence du même ordre.

Et cette troisième ? Elle veut que son bébé vienne au monde chez elle, une amie peut la soigner. C'est bien. On va lui procurer gratuitement une sage-femme. Elle n'a pas de profession et n'a pas droit aux secours des Mutualités. Elle touchera le petit don que MM. Rosenthal offrent aux jeunes mamans dans son cas ; puis si elle nourrit elle-même son enfant, elle aura quelques francs par mois versés par le Bureau de Bienfaisance pendant toute la première année.

Voici encore une quatrième femme, toute jeune, qui entre ; elle pleure ; elle hésite à raconter son histoire... Une des dames se dérange pour l'interroger tout bas... La misère qui suit l'inconduite ou l'imprévoyance est aussi secourue. Elle est secourue avec, s'il est possible, plus de sollicitude encore. L'Assistance Maternelle va prendre cette pauvre petite sous sa protection. Elle l'aidera à passer l'heure des affres douloureuses ; elle assurera le sort du petit indésiré qui va venir au monde sans père. Elle réconforte la mère :

— Mon enfant, ne pleurez pas : vous aussi dans les conditions les plus malheureuses, allez donner un enfant à la France. Il faudra l'aimer ce petit, le nourrir de votre lait, l'élever dignement par votre travail. Nous vous soutiendrons ; tant que vous aurez besoin de notre aide, nous ne vous abandonnerons pas...

... Ainsi, pendant que les hommes défendent le pays — cette grande famille de tous — travaillent les Françaises pour la famille et pour le pays... sauvegardant la vie des petits, des petits qui viennent au monde, en ces jours de deuil et de larmes, pour remplacer, hélas ! tous ceux qui sont partis... et qui ne reviendront pas... Aimons-les bien, les petits enfants de la guerre, choyons les de tout notre cœur et de tout notre dévouement.

Et que Mme la générale Michel, présidente d'honneur, dont le patronage donne à l'*Office Central d'Assistance Maternelle et Infantile* l'autorité d'une institution quasi officielle, que M. Paul Strauss, sénateur et Mme Cardanne, fondateurs de l'œuvre, veuillent recueillir ici la reconnaissance des femmes et des enfants de France.

Marthe Pattez

Voici quelques précisions pour compléter l'article ci-dessus, qui a voulu montrer sous une forme vivante le rôle de l'*Office central d'assistance maternelle et infantile*. Cette institution est parmi les plus remarquables et les plus heureuses des tentatives de coordination de l'assistance qui se soient faites depuis la guerre. Elle est issue, nous l'avons dit déjà, de la *Ligue contre la mortalité infantile*, dont le président, M. Paul Strauss, et la secrétaire, Mme Cardanne, ont voué toutes leurs peines à l'œuvre nouvelle pour laquelle ils ont obtenu le patronage actif de Mme la générale Michel. Rattaché par celle-ci au gouvernement militaire de Paris, l'Office central a pu obtenir l'installation dans chaque mairie parisienne d'une permanence où, de 10 heure à midi et de 2 heures 1/2 à 4 heures 1/2, des déléguées reçoivent les mères qui ont besoin de conseils, de protection ou de secours.

On a pu voir plus haut que la tâche de ces déléguées consiste principalement à orienter leurs « clientes » vers les organismes publics ou privés qui dispensent l'assistance. Cette tâche s'étend souvent bien au-delà de ces limites ; nous savons que l'Office central demande actuellement à ses déléguées un rapport sur les trois premiers mois d'exercice de leurs permanences respectives. Toutes les déléguées n'ont pas trouvé dans les vingt arrondissements les mêmes facilités pour s'établir ou se maintenir dans les mairies ; ou bien, peut-être, tous les arrondissements n'ont-ils pas trouvé de déléguées aptes à une pareille tâche. Cependant, l'Œuvre a largement fonctionné, ainsi qu'a pu le constater Mme la générale Michel dans une visite que, récemment et accompagnée du Dr Pinard, un des fondateurs zélés de l'Œuvre, elle a faite aux permanences en activité.

Ses rapports révéleront bien des traits significatifs de l'efficacité de l'Office central, et nous aurons à en citer ici plus d'un.

Nous dirons dans le prochain numéro, plus complètement que ci-dessus, les principaux organismes avec lesquels les déléguées se sont trouvées constamment en rapport, et auprès desquels elles ont pu accréditer leurs clientes.

***

Nous donnerons dans le prochain numéro un très intéressant article sur « l'Action féminine au Hâvre et à Rouen ».

Chronique des Œuvres et Institutions

L'aide morale.

Cette œuvre a inauguré dimanche 22 novembre ses séances dans le IIe et le XVIe arrondissement avec le plus grand succès. Mme Moll-Weuss, fondatrice, M. le Pr Blanchard, de l'Académie de Médecine, M. Mounet-Sully, Mme Marguerite Deval, Mme Jeanne Remy, de la Comédie Française, et M. Jean Blaize, homme de lettres ont tour à tour, charmé, instruit, ému, transporté l'auditoire.

Notre savant collaborateur M. Léon Bussard y parlait de la « pomme de terre alimentaire ». M. Duménil à titre de « meneur de jeu » commentait le programme et y participait avec Mme Cécile Goujon, du Gymnase, Micheline Kahn et M. Grouillet, de l'Odéon. Les salles étaient combles d'un public reconnaissant non pas d'oublier les soucis du jour mais de les vivre une heure dans une atmosphère d'enthousiasme et de beauté.

Dimanche prochain 29 novembre, à 4 h. 1/2, six séances de « l'Aide Morale » auront lieu dans divers arrondissement. En voici la liste :

5e Arrondissement, à la Sorbonne amphithéâtre Richelieu, entrée 17, rue de la Sorbonne, conférencier M. Colomb. Meneur de jeu M. Jean Blaize.

5e Arrondissement à la Mairie, M. le Pr Blanchard conférencier et M. Dumeny, meneur de jeu.

7e Arrondissement au Musée Social, 5, rue Las Cases, Mlle Mespoulet, conférencière, M. Truffier, meneur de jeu.

9e Arrondissement, Mme Jane Misme, conférencière, M. Georges Beer, meneur de jeu.

13e Arrondissement, M. Robert Lévy, conférencier, M. Toutain, meneur de jeu.

15e Arrondissement, Mme Molle-Weiss, conférencière, M. Paul Flat, meneur de jeu.

Union Fraternelle des Artistes.

Il serait injuste quand on a parlé de l'aide morale d'oublier que bien avant qu'elle se fondât une initiative analogue avait été déjà prise. L'Union fraternelle des artistes créée au ministère des Beaux-Arts pour assurer des secours de chômage aux artistes, a voulu donner de plus à ses adhérents la joie de servir le pays grâce à leur talent. Sur l'initiative de M. Pierrotet, maire du Ve arrondissement, l'Union a d'abord organisé des séances dans les ouvroirs portant aux travailleuses angoissées le réconfort des belles paroles.

L'Union avait également à son programme des services dans les mairies. Elle donnait la première le dimanche 22, à la mairie du Ve arrondissement avec le plus grand succès.

A l'ouvroir municipal de Boulogne sur-Seine.

Deux rédactrices de *La Française* se sont rendues à l'ouvroir municipal de Boulogne-sur-Seine pour y porter notre journal et ont reçu le plus aimable accueil de Mme Remember, la zélée féministe bien connue, qui consacre avec d'autres dames de la ville son temps et son dévouement aux ouvrières en chômage.

La fondation de cet ouvroir est dû à l'initiative de M. le Conseiller général Guibourg, qui a bien voulu assumer la tâche de le diriger. Il comprend deux ateliers installés dans la salle municipale de musique. Le premier atelier confectionne uniquement des vêtements pour enfants, depuis la layette jusqu'à la taille de 12 ans. Autour de cinq vastes tables, bien éclairées par les larges baies, environ soixante quinze ouvrières, dont la bonne tenue impressionne dès l'entrée, travaillent silencieusement et assidûment ; toutes sont habiles et cousent à la main, d'une façon très soignée. Les ouvrières travaillent ici quatre heures par jour et touchent 1 fr. 25 ; de plus les mères de famille reçoivent des vêtements pour leurs enfants.

Dans une salle voisine se trouve l'atelier des vêtements pour soldats : bien que celui-ci ne comprenne que vingt ouvrières, il en sort chaque semaine une quantité appréciable de vêtements chauds pour nos combattants ; les travailleuses cousent à la machine et sont payés à la tâche.

Toutes les confections, vêtements militaires ou vêtements d'enfants sont distribuées gratuitement par la Mairie.

Union Française pour le suffrage des femmes.

I. — L'Union Française pour le suffrage des femmes prépare actuellement un recueil sur l'action des femmes pendant la guerre.

Les groupements de l'Union établissent dès maintenant dans toutes les régions de la France une enquête pour savoir quels sont les services que les femmes ont pu rendre au point de vue national, soit en remplaçant les hommes mobilisés dans les organisations publiques et privées, soit en fondant des œuvres de secours et d'assistance, soit en participant aux services de santé, aux commissions et aux comités locaux fondés de toutes parts. L'Union Française signalera aussi les actes d'héroïsme accomplis par les femmes. Enfin pour éclairer les femmes du monde entier sur les atrocités commises par l'ennemi, elle signalera les attentats des barbares sur les femmes et les enfants.

Il ne sera tenu compte pour cette enquête que des faits présentant toutes garanties d'authenticité et de contrôle.

Tous les Français et les Françaises voudront très certainement contribuer à cette enquête en nous envoyant les faits parvenus à leurs connaissance. (Prière de joindre à l'appui des faits des noms et des dates... selon les désirs exprimés, les noms pourront être supprimés dans nos publications, mais ils nous sont nécessaires pour toute vérification et contrôle).

Envoyer les communications à Mme Pauline Rebour, secrétaire générale adjointe de l'Union, 35, rue de Strasbourg, Courbevoie (Seine.)

II. — Le Comité central de l'Union prie les présidentes ou les secrétaires des groupes des régions envahies de s'entendre avec lui s'il est nécessaire de faire à Paris des démarches dans l'intérêt des adhérents de leurs groupes.

III. — Mme Le Verrier, vice-présidente de l'U. F. S. F., 2, rue Bernoulli, Paris VIIe centralise les vêtements chauds pour les soldats. Des lettres qui sont parvenues du front demandant d'envoyer surtout des *chaussettes* et des *mitaines*.

A chaque objet envoyé de Paris, Mme Le Verrier coud un ruban portant le cachet de l'U. F. S. F. et joint une carte portant ces mots : « Avec les meilleurs vœux de l'Union française pour le suffrage des femmes ».

Nous engageons les Groupes qui font leurs envois directement ou par l'intermédiaire d'autres sociétés à faire de même.

Si des membres de l'Union le désirent, il est possible de faire des envois individuels avec les vêtements dont nous disposons. Il suffira à nos adhérents d'envoyer à Mme Le Verrier l'adresse du soldat et le montant du port — soit 1 fr. 35 pour un paquet de 1 kilogr. recommandé.

LA CROIX VIOLETTE FRANCAISE

Œuvre de l'Assistance Morale Indépendante. Vieillards assistés. Secours temporaires aux infortunés en cas de calamités publiques. Assistance par le travail. Vestiaire de l'A. M. I.

Fondée en 1913 par les docteurs A. Auvard et M. Schultz et par Mme Marya Chéliga, l'œuvre de la *Croix Violette*, dès le début de la guerre, s'est occupée de porter secours aux familles chargées d'enfants, dont le chef est allé au combat, laissant trop souvent un foyer où, en dehors du pain quotidien assuré par le gouvernement, tout manquait.

Les dames visiteuses de l'Œuvre déjà connue protectrice de la vieillesse abandonnée, ont pris également à cœur la détresse des réfugiés, la tristesse des orphelins, la désolation des sans-travail. L'œuvre a donné aussi son concours empressé pour l'envoi des sous-vêtements chauds aux défenseurs du sol de la Patrie. Des sections furent organisées en dehors de celles déjà existantes. A celle du secours alimentaire porté aux vieillards fut ajouté celui qui aide les familles, sans distinction d'âge. Le vestiaire s'enrichit de mignonnes petites robes d'enfant, de pelisses, brassières, etc..., confectionnées à l'ouvroir de la *Croix Violette* par des ouvrières bénévoles qui viennent offrir à l'Œuvre leur travail à titre absolument gracieux. Pour les soldats on tricote des chaussettes, des passe-montagnes, des chandails, que l'on envoie ou que l'on distribue à ceux que partent. De nombreux témoignages de joyeuse reconnaissance, qui arrivent au Secrétariat, prouvent l'efficacité de ces envois. Pour les ouvrières et ouvriers sans travail qui viennent, ainsi que les réfugiés, frapper à la porte de l'œuvre où siège en permanence le Comité, on s'ingénie à trouver des occupations rémunérées et des places disponibles.

Pour les enfants des mobilisés, le Comité de la *Croix Violette* se propose d'organiser un arbre de Noël, afin de donner un peu de joie aux cœurs innocents, et un peu de consolation à leur maman.

Cette petite réunion familiale aura lieu la veille de Noël.

Les personnes qui voudraient s'adjoindre à cette Œuvre par l'envoi soit de joujoux, ou de friandises, ou bien encore de petits cadeaux utiles, seront reçues avec la plus cordiale reconnaissance, elles et leurs envois, au siège social de l'Œuvre, 3 *bis*, rue Emile-Allez (XVIIe), les mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures.

Notes pour la Confection du Trousseau du Soldat

Caleçon tricoté. — Nous l'avons vu exécuter à l'ouvroir qu'entretient dans le palais du Trocadéro Mme la duchesse de Talleyrand et que dirige avec une douce autorité la comtesse de Ses maisons. Le travail est d'une simplicité extrême. Il se fait d'abord d'une seule pièce sur une hauteur égale à celle allant de la ceinture à l'entre-jambe. Il se divise alors en trois parties qui font trois pièces, deux égales et droites sur les bords qui seront les jambes du caleçon, et, une au milieu, se terminant en pointe et qui formera l'entre-jambe et donnera l'ampleur du fond. Nous nous dispensons de donner de plus amples explications, persuadées par l'expérience que nous en faisons depuis quelques temps en cherchant à comprendre les descriptions détaillées de travaux en tricot données par la presse que ces descriptions sont incompréhensibles, sauf peut être pour les ouvrières très expertes. Il faudrait y ajouter des dessins, nous ne le pouvons. Nous conseillons donc à nos lectrices que cette note intéresserait d'aller compléter leur documentation à l'ouvroir du Trocadéro ou de nous écrire avec un timbre pour la réponse, afin que nous leur envoyons un dessin.

ON NOUS OFFRE

— Au prix très réduit de 80 fr. par mois, une chambre meublée avec salle de bains, quartier des Ternes.

— A prix très réduit, pour 30 francs par mois au lieu de 50, cinq places dans un excellent pensionnat de Vienne (Isère) pour des fillettes d'environ dix ans. Les fillettes pourraient être pourvues de vêtements par les soins du pensionnat.

MODIFICATION DU MORATORIUM

VOICI L'ÉCHÉANCE DE NOVEMBRE

OUI MAIS... VAUT MIEUX TRAITER A L'AMIABLE, en ce qui concerne le REGLEMENT DES EFFETS DE COMMERCE, et autres créances.

Pour tous RECOUVREMENTS A FORFAIT, formalités de RENOUVELLEMENT D'EFFETS COMMERCIAUX, démarches, INTERPRETATION MORATORIUM, transactions, etc., adressez-vous à l'ETUDE JURIDIQUE ET FINANCIERE, 119, boulevard Voltaire (Tél. : Roquette 53-34), laquelle conseille tout, FAIT FACE A TOUT ET SAUVE TOUJOURS LES SITUATIONS ; on ne peut avoir meilleur guide. L'Etude s'occupe aussi de NEGOCIATIONS DE TOUS TITRES AU COURS DE LA BOURSE (avances aux meilleures conditions) du transfert de TITRES NOMINATIFS, de REGLEMENT AMIABLE DE SUCCESSIONS et d'achat d'IMMEUBLES EN VIAGER (27e année).

(Correspondants sérieux sont acceptés.)

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. BOULANGER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
Ancien FOURNIER, Succr

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
combien meilleur !!
18, Avenue de l'Opéra
EXPÉDITIONS PROVINCE ÉTRANGER

Expérience d'une Apprentie-Infirmière

(Résumé d'un cours à l'Ecole d'Ambulancières du Dr Bérillon)

(*Suite*)

Question de l'âge.

Cette question est délicate. Il y a généralement une limite d'âge minima pour entrer comme infirmière dans un hôpital. Des jeunes filles ont protesté contre cette mesure, qu'elles trouvaient presque insolente. De fait, une femme de vingt à trente ans est dans la plénitude de ses forces ; si elle est sérieuse, elle l'est autant à vingt-quatre ans qu'à vingt-cinq, et si elle ne l'est pas, elle ne le sera probablement pas davantage plus tard. De plus, celles qui, n'étant pas mariées, n'ont ni ménage ni enfants à soigner, ont plus de temps à elles et sont plus libres de l'employer auprès des malades. Mais il faut que rien de troublant ne se glisse dans les rapports de l'infirmière et des hospitalisés ; il faut, pour éviter la gêne que pourraient éprouver des jeunes hommes à être soignés par des jeunes filles, qu'elles apportent dans leur manière d'être une très grande simplicité, et surtout qu'elles renoncent à toute préoccupation romanesque ou de coquetterie. Chacune, quel que soit son âge, doit être pour tous comme une mère. Il y avait à notre ambulance de très jeunes filles, et elles ont su, par leur grâce sans pruderie, leur inaltérable bonne humeur, créer entre elles et les malades une atmosphère de confiance affectueuse qui, se nuançant de respect, excluait la familiarité.

Division du travail.

Le rôle respectif des infirmiers et des infirmières, dans les hôpitaux militaires, ne semble pas être très défini. En principe, je crois que c'étaient les infirmiers qui devaient tout faire, et que les dames n'étaient que leurs « auxiliaires ». Mais comme les dernières ne demandaient qu'à agir, les premiers avaient la générosité de leur laisser une grande partie du travail.

Dans certaines ambulances, les femmes sont seules chargées de tout le service. Aussi n'y a-t-il pas lieu, dans la délimitation des tâches, de considérer la force physique. Quand deux femmes ne sont pas assez fortes, par exemple, pour soulever et transporter un malade, elles se mettent à quatre et réussissent. Quant à la force morale, qu'il me suffise de citer un exemple : Un jour, un de nos majors faisait une amputation ; il appelle une infirmière pour tenir le bras pendant qu'il le coupait ; c'était un service très dur pour lequel il aurait voulu un homme ; or, tous les infirmiers, dès qu'ils eurent compris ce qu'on allait exiger d'eux, avaient disparu, introuvables ; il ne restait dans la salle d'opérations que deux femmes, qui s'offrirent pour la rude besogne. Le docteur étant pressé, accepta, quoique avec une certaine méfiance. En effet, la première dut quitter la place au bout de quelques instants, se sentant défaillir ; l'autre alors s'empara du bras et, par un effort extrême de volonté, le tint jusqu'au bout de la longue et douloureuse opération. Quand ce fut fini, le major, la voyant pâle et un peu tremblante, la remercia et dit en souriant : « Décidément, les femmes sont plus braves que les hommes. »

Si l'on tient à faire entrer le sexe en ligne de compte dans l'attribution des rôles, une bonne division consisterait peut être à laisser aux femmes les soins directs des malades, sauf les transports d'une salle à l'autre, et le reste aux hommes. Mais d'une manière générale, mon avis personnel est que c'est seulement des aptitudes que devrait dépendre la fonction, et non des qualités attribuées *a priori* d'après le sexe. Ainsi il est admis que les femmes sont plus adroites et plus douces, les hommes plus brusques et plus forts ; cependant, on pourrait citer un très grand nombre de cas d'interversion de ces qualités.

Les infirmiers sont sous la direction d'un sergent ; dans ma section le sergent dut être remplacé, et pendant l'intérim, qui dura près de trois semaines, ce fut une infirmière qui exerça cette fonction, et elle s'en acquitta à la satisfaction de tous.

Quand le personnel infirmier est en nombre suffisant, la présence de dames auxiliaires n'est pas absolument indispensable, mais elle apporte une grande douceur à la vie des malades. Ces femmes dévouées, aimantes, leur rappellent leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs ou leurs fiancées, la maison, l'intimité familiale. Et quand, comme ce fut plusieurs fois le cas pendant mon séjour, ils arrivent à l'hôpital seulement pour mourir, la mort leur est moins dure si une main de femme presse leur main, ou se pose sur leur front brûlant.

Le manque de précision dans la division du travail présente des inconvénients. Chacun doit avoir ses responsabilités et ne pas être chargé de celles d'autrui ; autrement, des oublis risquent de se produire, ou bien, plutôt, ce sont toujours les personnes dévouées qui font tout l'ouvrage, tandis que les « fricoteurs » s'en dispensent.

L'excès de zèle.

Il faut d'ailleurs se défendre d'un certain excès de zèle qui peut avoir des conséquences fâcheuses. C'est là une maladie féminine qui sévit particulièrement, et paraît même contagieuse chez les aides-infirmières. Nous avons toutes, en ces jours, un besoin d'action qui risque de se manifester d'une façon déréglée. Or, seul est vraiment beau, et rare, le courage utile. Presque tout le monde peut faire un grand effort à un moment donné, voire même se montrer héroïque. Mais soutenir, renouveler son effort tous les jours pendant des mois, indéfiniment, voilà ce dont une bonne infirmière doit se montrer capable. Il faut donc endiguer et canaliser le besoin de dévouement, ne pas le verser d'un seul coup, c'est à dire compromettre sa santé au point de ne plus pouvoir *servir*.

Et puis, souvent, celles qui sont ainsi trop zélées, trop prodigues de leurs forces, ont une tendance à prendre une certaine autorité sur les autres. Cela aussi me semble mauvais. Dans un hôpital, fût-il militaire, il ne devrait presque pas y avoir de hiérarchies, mais seulement des spécialisations de fonctions ; tous sont à peu près égaux, parce que chacun est utile. Sans doute, le médecin-chef donne des ordres, et tous les autres obéissent, mais il n'y a pas de raison pour que celle qui est, par exemple, chargée des pansements, soit considérée, et surtout se considère elle même comme le chef hiérarchique de celle qui lave ou habille les malades, et se croie autorisée à la commander.

Si la première opération exige des connaissances et même des qualités plus grandes, la deuxième n'est pas moins nécessaire, et il se peut que l'infirmière qui se contente des humbles fonctions de laveuse et d'habilleuse soit une personne d'un mérite au moins égal. Je disais l'autre jour qu'on ne doit pas se laisser rebuter par les besognes pénibles, mais il y a quelque chose qui demande peut-être encore plus de courage que de se prêter aux besognes pénibles : c'est de se résigner à des fonctions absolument ternes, ignorées, quelconques, anonymes. Personne ne saura jamais qui a roulé ces bandes, raccommodé ces chemises, épluché ces légumes. Cela s'est fait simplement ; à l'heure voulue, cela s'est trouvé prêt ; tout va bien, on ne sait pas pourquoi ni grâce à qui. Et celle qui a ainsi travaillé patiemment, dans l'ombre, n'en sera pas remerciée, n'aura pas même ce salaire moral qui consiste à se faire aimer de ceux à qui l'on se dévoue. Ce sont ces toutes petites choses, ces sacrifices purement désintéressés, qui font le vrai critérium de la bonne infirmière. C'est peut être même là le critérium de toute bonne action, celle que l'on accomplit dans la certitude que personne, jamais, ne saura qui l'a accomplie. Et si l'on réfléchit, l'on voit que tout ce qui est beau et bien dans le monde a été fait de cette manière.

L'accommodation aux circonstances

Un autre défaut à éviter, c'est le manque de souplesse. Il ne faut pas s'imaginer, d'après l'expérience acquise ailleurs, qu'il n'y a qu'une méthode au monde. De plus, les circonstances ne sont jamais identiques. Une ambulance temporaire n'est pas exactement un hôpital. Chacune comporte, de par sa destination première, un certain nombre de particularités auxquelles il est nécessaire de s'adapter. Si l'on s'obstient d'imposer ses propres méthodes, tout en maintenant fermement les grands principes, on évitera des froissements avec le reste du personnel, nuisibles à l'action commune.

L'égalité d'humeur est d'ailleurs indispensable. En ces temps, le système nerveux de chacun est soumis à une rude épreuve, aussi faut-il compter avec l'irritabilité et les impatiences des autres ; et se cuirasser soi-même contre ces légères défaillances. Sans cela, il se produira de petits conflits, des discussions plus ou moins orageuses qui pourraient parvenir jusqu'aux oreilles des malades et troubler leur repos.

Les premiers jours, celle qui est entrée à l'hôpital pleine de bonnes intentions et de désintéressement, est un peu étonnée de se voir traiter par presque tout le monde en salariée, sans égard à sa situation ni à son rang « dans le civil ». Elle reçoit des ordres, et même des observations, de ceux dont elle aurait plutôt attendu de la déférence. Les infirmières temporaires, grâce à la merveilleuse union de toutes les classes dans l'élan du patriotisme, appartiennent à des milieux sociaux assez divers, mais sous l'uniforme il faut, pour reconnaître ces différences plus de psychologie que n'en ont d'habitude les cuisiniers et les infirmiers. Les malades ont en général plus de flair ; cependant, ils sont presque toujours saisis d'une timidité comique la première fois qu'ils voient leur infirmière en tenue de ville.

Cette égalité toute militaire est excellente, je crois, très profitable aux femmes, tiède à elle, l'avancement — en considération — ne s'obtient que par le mérite, par le vrai dévouement et les services intelligents, au lieu d'être dû à des avantages extérieurs de fortune ou d'éducation dont certains pouvaient s'exagérer la valeur.

(*A suivre.*)

Alice Berthet.